



Pendant la crise, le détournement de l'épargne populaire et la casse de la Caisse des dépôts continuent !!! IL FAUT ARRETER LE MASSACRE.

*De nombreux journaux (Le Monde, la tribune, les Echos, le Parisien...) ont fait hier état d'un projet de décret pris par Bercy (en application de l'article de la loi LME prévoyant la généralisation de la distribution du livret A) **diminuant sensiblement le niveau de centralisation des fonds d'épargne populaire à la Caisse des dépôts**. A ce stade, il est bon de rappeler que ce projet, sur lequel la Commission de surveillance de la CDC a donné un avis négatif, fait suite à une série de ponctions opérées, dans l'ombre, sur l'épargne populaire, au seul bénéfice des banques commerciales. Si l'on ajoute à cela, les craintes bien réelles de voir les fonds propres de la CDC siphonnés dans le cadre de la constitution du futur fonds stratégique d'investissement, dont les modalités devraient être dévoilées prochainement par Nicolas SARKOZY, **c'est bien à une gigantesque opération de détournement de l'argent du peuple au profit du capital privé que l'on pourrait assister sous couvert de crise financière.***

Si vous avez manqué le début ...:

En août 2008, le parlement a voté la loi de modernisation de l'économie (LME) qui prévoit, entre autre, de généraliser la distribution du livret A à l'ensemble des banques privées européennes à partir du 1^{er} janvier 2009 et une diminution de la centralisation des fonds d'épargne populaire à la CDC ; jusqu'alors les fonds du livret A étaient garantis par l'Etat et centralisés à 100 % à la CDC. Pour faire court, le gouvernement s'était engagé alors à garantir par décret la centralisation à 70 % de la somme de la collecte Livret A et du Livret de Développement Durable (ex-codevi qui n'était jusqu'alors centralisé qu'à 9 % à la CDC).

A l'automne 2008, le Président de la République annonce le déblocage immédiat de dizaines de milliards d'euros au profit des banques sous le prétexte de leur permettre de faire face au besoin de financement de l'économie ! **Question : d'où provient cet argent ? Réponse : la quasi-totalité provient en fait de la Caisse des dépôts et des fonds d'épargne populaire qu'elle centralise, à hauteur d'environ 30 milliards ; ainsi 16,5 milliards** sont directement transférés aux banques commerciales par la CDC, provenant d'une part de la totalité de l'encours du LDD centralisé à la CDC et de 9 milliards de l'encours du livret d'épargne populaire (Question annexe : que sont devenus les quelques 50 milliards d'euros de liquidités correspondant aux LDD et déjà collectés par les banques commerciales normalement pour financer les PME ???) ; puis **10 milliards d'euros** sont prêtés par la CDC sous forme de prêts relais aux grandes banques commerciales (question : au troisième trimestre, ces grandes banques françaises (BNP, C.A ; société générale ...) ont annoncé un bénéfice de 10,5 milliards. Où est la cohérence ?) ; une enveloppe de **5 milliards d'euros de prêts aux collectivités locales** est ensuite mobilisée par la CDC sur les fonds d'épargne (la moitié de cette enveloppe est consentie via une adjudication aux banques commerciales spécialisées dans le financement des collectivités locales dont DEXIA, à hauteur de 1,5 milliards ; cette société vient d'être renflouée notamment par la CDC (**2 milliards dont 250 millions** provenant des fonds d'épargne populaire) et l'Etat français . Question : avec

quelle contrepartie a-t-on transféré cette enveloppe alors que DEXIA vient d'annoncer une perte supplémentaire de 1,5 milliards d'euros et que quotidiennement des collectivités locales annoncent que cette banque leur a « fourgué » des emprunts toxiques ?

Il est d'ores et déjà clair que le seul « vrai » argent mobilisé vient en fait de la « poche » des épargnants populaires et que cette liste non exhaustive de ponctions vient obérer la capacité des fonds d'épargne et de la CDC de financer des investissements d'intérêt général dont au premier chef, le logement social.

Le projet de décret concocté par Bercy avec l'appui des conseillers de l'Elysée vient tout simplement pérenniser et aggraver ces ponctions sur l'épargne du peuple encore une fois au profit des banques commerciales :

Il n'est plus question, contrairement aux engagements donnés par C.LAGARDE, d'une recentralisation des fonds du LDD (ex-CODEVI) ; il n'est pas non plus question d'un retour des 9 milliards d'euros issus de l'encours du L.E.P et transférés aux banques à l'automne. Pire, ce décret envisage de transférer également aux banques un montant équivalent à la capitalisation des intérêts en 2008 (plus de 5 milliards) des sommes encore centralisées à la CDC et fixerait à 160 milliards d'euros, le plafond d'encours centralisés à la CDC ! Si l'on se réfère au niveau d'encours constaté au 30 septembre 2008 : 220 milliards dont Livret A (134) , livret bleu (25), LDD (7,5), LEP (60), c'est **le détournement pur et simple de 60 milliards de l'épargne du peuple** encore une fois au profit des seules banques privées. Et encore, cette estimation est-elle forcément sous-évaluée puisqu'elle ne tient pas compte de la progression probable de la collecte centralisée sur les 2 derniers mois de l'année.

La crise a bon dos !!!

Si ce décret était finalement ratifié, malgré l'opposition de la Commission de surveillance, il y a fort à parier que son effet ajouté à la baisse probable du montant centralisé à compter de 2009 (les banques commerciales détournent vraisemblablement une partie des livrets A qu'elles récupéreront, vers d'autres produits financiers d'autant qu'il est prévu de baisser le taux de rémunération de ce livret actuellement fixé à 4 % à compter de février prochain) viendra grandement **diminuer les ressources disponibles pour financer le logement, alors qu'il manque près d'un million de logements sociaux en France !**

La prochaine annonce de la création du fonds d'investissement stratégique (ou fonds souverain) dont la gestion serait confiée à la CDC ne fait qu'aviver nos inquiétudes :

Nicolas SARKOZY devrait annoncer jeudi prochain le contenu et les modalités de mise en œuvre de ce fonds. En l'état actuel de nos informations, il semblerait que celui-ci serait logé dans une structure filialisée de type Société anonyme dotée principalement de ressources issues des fonds propres de la Caisse des dépôts. Si ces informations étaient avérées, **il s'agirait en fait d'une opération de « siphonnage » et de démembrement des actifs de la CDC qui compromettrait gravement sa pérennité ainsi que celle du groupe public qu'elle constitue avec ses filiales (ICADE, CNP, SNI, CDA, TRANSDEV...).** Ceci signifierait également **la remise en cause de son principe essentiel de fonctionnement, l'autonomie républicaine vis-à-vis du pouvoir exécutif** et la tutelle du parlement, puisqu'une société anonyme ne pourrait être dotée de ce système original et public de contrôle et de gouvernance.

CES FAITS SONT GRAVES ET POURRAIENT PRIVER LA REPUBLIQUE DE SON DERNIER OUTIL D'INTERVENTION ECONOMIQUE AU DETRIMENT DE L'INTERET GENERAL (développement de l'emploi, logement, infrastructures, développement durable, services publics...) ET AU SEUL PROFIT DU CAPITALISME ET DE SES BESOINS FINANCIERS IMMEDIATS.

NOUS APPELONS L'ENSEMBLE DES SALAIRES DU GROUPE CAISSE DES DEPOTS, DES FORCES SOCIALES, DES ELUS DU PEUPLE ET DE TOUS LES CITOYENS ATTACHES A L'INTERET GENERAL A SE MOBILISER CONTRE CES PROJETS !!!

Paris, 17 novembre 2008.